

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : 1 2 ■ 3

COMMUNE : PÉAULT

Date : 23 juin 2016

ECOLE : Charlotte MENANTEAU

Durée : 1h30

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme LATOUCHE (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves)
- Mme UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves)
- Mme ROLLAND (représentante des parents d'élèves)

EXCUSÉS :

- M. DOURIAUD (Inspecteur de l'Education Nationale)
- M THIRE (président de l'amicale laïque)
- Mme BALLEREAU (enseignante)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme POULAILLEAU (ATSEM)

Présidente de séance : Mme LATOUCHE

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Point sur les effectifs et sur les classes pour la rentrée prochaine
- Projets et sorties effectuées
- Classe de découverte à l'île d'Yeu pour l'année scolaire 2016-2017
- Travaux réalisés et envisagés
- Présentation du plan Vigipirate
- Organisation des TAP pour l'année à venir (mot de la mairie)
- Retour sur l'enquête des représentants des parents d'élèves
- Questions diverses (transmises avant le conseil)

1) Approbation du précédent conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 23 février 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 74 élèves dans l'école.

Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 10 TPS + 7 PS + 8 MS = 25 (classe de François Marin)
- 10 GS + 13 CE1 = 23 (classe d'Aurélie Latouche).
- 10 CP + 8 CE2 + 4 CM1 + 4 CM2 = 26 (classe de Raphaël Gautier)

Pour la rentrée prochaine, on prévoit 72 élèves + 4 TPS dans l'année. Une répartition classique selon les cycles est envisagée pour l'an prochain.

Pour rappel, le seuil de fermeture de la troisième classe est de 52. Le seuil d'ouverture d'une quatrième classe est de 85. Les TPS sont désormais tous comptabilisés (école de 3 classes, petite commune).

Année 2015-2016 :

TPS	PS	MS	GS	Total Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elem	Total école
10	7	8	10	35	10	13	8	4	4	39	74

Année 2016-2017 :

TPS	PS	MS	GS	Total Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elem	Total école
4	11	7	8	30	10	10	14	8	4	46	76

Répartition des classes à la rentrée 2016-2017 :

Classe de TPS-PS-MS-GS avec M Marin François : 26 élèves + 4 TPS à venir.

Classe de CP-CE1 avec Mme Latouche Aurélie : 20 élèves.

Classe de CE2-CM1-CM2 avec M Gautier Raphaël : 26 élèves.

M. Raphaël GAUTIER étant à temps partiel, Mme Virginie LARIEU assurera sa classe le jeudi.

3) Projets et sorties réalisés

- Intervention de Roselyne Le Du auprès des élèves de la GS au CM2 dans le cadre "Lire et faire lire".
- Projet jardin des élèves de cycle 1 avec Roselyne Le Du.
- Jeudi 3 mars, pour les CM1-CM2, pratique vélo sur la cour dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Jeudi 3 mars concert éducatif offert par le conseil général de Vendée aux élèves de cycle 3.
- Vendredi 4 mars visite des CE2, CM1, CM2 à l'historial de Vendée.
- Vendredi 11 mars, sortie des élèves de CP-CE1 au château de Tiffauges.
- Vendredi 18 mars, sortie des élèves de TPS à la GS au château de Talmont Saint Hilaire.
- Jeudi 24 mars, spectacle dans le cadre de l'association "Jour de fête" pour les cycles 1.
- Mercredi 30 mars le matin rencontre danse pour les cycles 2 et les cycles 3 à Péault, pour les cycles 1 à Chasnais.
- Mercredi 20 avril photos de classe.
- Jeudi 21 avril, matinée au collège pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.
- Mercredi 27 avril, visite du salon du livre jeunesse de Luçon par les élèves de la GS au CM2.
- Vendredi 29 avril, l'après-midi, venue de l'auteur Louis Rigaud dans la classe de GS-CE1 et de l'illustratrice Véronique Deiss dans la classe de cycle 3.
- Vendredi 13 mai l'après-midi sortie vélo le matin pour les élèves de CM1 et de CM2 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Vendredi 27 mai, sortie à l'espace Gaston Chaissac pour les élèves de CP et de CE1.
- Vendredi 3 juin, sortie à la folie de Finfarine pour les élèves de TPS à la GS et du CE2 au CM2.
- Mercredi 22 juin rencontre athlétisme pour les cycles 1 à Lairoux avec les écoles de Chasnais et de Lairoux.
- Piscine pour les cycles 2 tous les jeudis matins depuis le 21 avril.
- Piscine pour les cycles 3 tous les vendredis après-midis depuis le 27 mai.
- Réalisation d'une fresque sous le préau donnant à la garderie par les élèves de l'école.

A venir :

- Lundi 27 juin pentathlon à Lairoux avec les écoles de Chasnais et de Lairoux pour les cycles 2 et 3.
- Samedi 2 juillet 2016, fête de l'école.

Il manque une personne pour accompagner le groupe à la sortie du 27 juin. Mme Le Maire signale que le contrat de travail de Morgane l'empêche d'y participer en raison de ses horaires.

Concernant le projet d'école, la classe de découverte de l'an prochain s'y inscrit et la majorité des actions, menées cette année et évoquées lors du dernier conseil d'école, seront reconduites (participation à des spectacles, rencontres sportives avec les écoles du secteur, cahier « mon petit musée » pour les élèves de GS, lectures des élèves de cycle 3 aux élèves de cycle 1, APC pour aider les élèves à structurer les apprentissages...).

4) Classe de découverte à l'île d'Yeu pour l'année scolaire 2016-2017

Du lundi 3 octobre au vendredi 7 octobre 2016, les élèves du CP au CM2 se rendront en classe de découverte à l'île d'Yeu.

Cette sortie concerne donc 46 élèves. Concernant l'accompagnement, M. Gautier Raphaël et Mme Latouche Aurélie partiront avec les élèves ainsi que 3 autres adultes (en principe Mme Le Du, Mme Bélier et M. Latouche).

L'objectif de cette classe de découverte est de vivre un moment fort en début d'année avec le groupe classe, afin de permettre de fédérer le groupe, ainsi que l'épanouissement et les apprentissages variés pour l'ensemble des élèves.

Les différentes activités de cette sortie permettront aux élèves de découvrir les spécificités insulaires, d'approcher la faune et la flore marine, de découvrir le patrimoine culturel de l'île d'Yeu et grâce aux moments de vie collective, de développer autonomie et savoir-vivre avec les autres.

Une participation de 70€ sera demandée aux familles (60€ pour un deuxième enfant, 50€ pour un troisième enfant).

L'amicale laïque, participera à hauteur de 120€ par enfant, la mairie quant à elle financera le transport pour 1684€. Et enfin, la coopérative scolaire prendra le reste à sa charge, soit environ 20€ par enfant.

Une réunion d'information à l'intention des parents se tiendra en septembre prochain.

5) Travaux réalisés et envisagés

Travaux déjà réalisés cette année :

- Néons remplacés dans les classes de Raphaël et de François.
- Tableaux lièges fixés dans le couloir.
- Mur préparé par l'amicale laïque pour la fresque.

Travaux envisagés pour l'année à venir :

- Changement d'un néon dans le couloir.
- Remplacement des batteries des ordinateurs portables.
- Réparation du rideau de la classe de Raphaël.
- Peinture des lignes de la cour (par l'amicale laïque)
- Peinture de la classe de Raphaël par l'entreprise Careil en août.
- Installation d'un miroir dans les toilettes adultes.
- Installation d'un éclairage radar pour se rendre du portail de l'école à la garderie.

Déménagement de la classe de Raphaël le samedi 9 juillet.

6) Présentation du guide Vigipirate.

Le 8 mars dernier, nous avons été présentés en réunion de directeurs un guide Vigipirate. Celui-ci à destination des écoles indique les gestes de bonne conduite à tenir en cas d'attaque Vigipirate. Il s'agit d'adopter les bons réflexes dans l'urgence de la crise.

Ce guide a amené l'équipe enseignante à réfléchir sur les gestes à adopter. Regrouper les élèves en salle de motricité, pour s'enfuir par le jardin au besoin.

Concernant la sécurité également, le troisième exercice incendie a été mené le 23 juin 2016. Il a été remarqué à ce sujet que les élèves de cycle 1 qui se trouvaient à ce moment-là dans la salle de motricité en activité danse n'ont pas entendu tout de suite l'alarme, ils ont dû couper la musique pour écouter plus attentivement la sonnerie.

Nous rappelons également que la sortie des élèves lors d'une alarme incendie s'effectue pour les élèves qui sont en classe directement par la porte qui donne sur la cour.

7) Organisation des TAP pour l'année à venir.

Suite à la démission de Mme Le Du à ses fonctions de conseiller municipal, M. Thibaud Renaudeau devient le responsable aux affaires scolaires.

Pour la rentrée prochaine, les TAP seront simplifiés. Ils s'organiseront en 3 groupes (1 groupe/classe) pris en charge par un agent (Mme Guibert, Mme Poulailleau et Morgane Artero) accompagné, dans la mesure du possible, d'un bénévole ou intervenant. Les familles n'auront plus le choix des activités mais les inscriptions aux TAP se feront toujours par période comme c'était le cas jusqu'à présent.

A l'heure actuelle, l'intervenant musique est reconduit. L'intervenante d'anglais (Mme Davies) s'est aussi engagée dans une autre école mais elle devrait être présente l'année prochaine. Son seul souhait est de pouvoir bénéficier de groupes restreints pour faire participer tout le monde. Mme le Maire attend la réponse d'autres intervenants. Les activités resteront gratuites et conservent le planning horaire selon le PEDT signé pour 3 ans.

8) Retour sur le questionnaire des représentants des parents d'élèves

Peu de parents ont répondu aux questionnaires des parents d'élèves. Les principaux retours n'ont pas de remarques particulières. Sont lus en séances deux commentaires :

- le 1er concerne l'hygiène fessier des maternels. Il est rappelé qu'en maternel, on compte 25 élèves. Mr Marin nous explique que chaque élève est libre de se rendre seul aux toilettes (attenantes à la classe) et les élèves ne demandent donc pas toujours l'aide d'une adulte.

- le 2ème concerne le comportement d'un agent. Mme Le Maire précise qu'il s'agit purement d'un « règlement de compte ». Il est rappelé qu'en cas de différend avec les agents employés par la Mairie, les parents sont vivement invités à se mettre en relation avec Mme Le Maire pour en discuter.

Enfin, il est souhaité, quand la météo ne permet pas de faire du sport un jour voulu, qu'il soit reporté et non annulé. Ceci permettrait aux élèves de relâcher des autres disciplines. Il est important à ce sujet de rester vigilant sur le bon équilibre des différents domaines d'apprentissage. Malgré les nouveaux rythmes, il ne doit pas être fait plus de mathématiques et de français au détriment de d'autres apprentissages.

9) Questions diverses

Mme Baraud-Boidé Christèle, membre du RASED remercie la commune de Péault pour le versement d'une aide au réseau pour la rentrée prochaine.

Mme Guibert Sandrine, ATSEM de l'école, rappelle la nécessité de respecter les horaires de la garderie, 7h30 le matin et 18h45 le soir. Certains enfants arrivent avant cet horaire.

Également, elle attire l'attention sur la nécessité pour les parents d'écrire le prénom des enfants sur les serviettes de la cantine.

Les deux jeux à bascule sont à changer. Le coût global est estimé à 2 500€ – 3 000 € pose comprise. Les dalles ne sont pas réutilisables.

La séance est levée, à 19h20.

Signatures :

Aurélie Latouche présidente de séance

Sylvie Rolland secrétaire de séance